CONFÉRENCE TERRITORIALE DE LA VIE ASSOCIATIVE 2026

COMPTE RENDU

LES ALLIANCES POUR MIEUX COOPÉRER

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026 · PAYANKÉ – SAINT-PAUL



Document établi à partir de l'enregistrement des séances plénières et des restitutions d'ateliers.

PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Le Mouvement Associatif de La Réunion

Region Reunion

Allocations Familiales Caf de La Réunion

mgen Solutions

01 OBJET DU COMPTE RENDU

La Conférence territoriale delavie associative a réuni les associations réunionnaises, les services de l'État, les collectivités et autres partenaires de la vie associative. La journée avait pour objectif de renouveler le dialogue, de faire émerger des coopérations concrètes et d'identifier des réponses aux fragilités rencontrées par les associations.

Le constat partagé est clair : **la vie associative est une composante essentielle de la cohésion sociale réunionnaise**, mais elle reste fragilisée par le manque de visibilité financière, la complexité administrative, les délais de versement, l'essoufflement des bénévoles et l'augmentation continue des besoins sociaux.



02 INFORMATIONS GÉNÉRALES

ÉLÉMENT	
Date	Samedi 19 septembre 2026
Lieu	Saint-Paul, site de l'Établissement public de santé mentale de La Réunion
Thème	Les alliances pour mieux coopérer
Organisateurs	Mouvement associatif de La Réunion, services de l'État et partenaires de la vie associative
Format	Séquences plénières, trois tables rondes, huit ateliers, espace de ressources, mur des coopérations et clôture collective
Partenaires financiers cités	Préfecture, Région Réunion, CAF de La Réunion et MGEN
Démarche	Co-construction conduite pendant environ six mois avec plus de quarante structures

6 MOIS DE CO-CONSTRUCTION

40 + STRUCTURES IMPLIQUÉES

3 TABLES RONDES

8 ATELIERS

03 PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

01	Institutionnaliser desespaces réguliers dedialogue entre associations, collectivités, services de l'État et acteurs économiques.
02	Relancer, faire connaître et évaluer la Charte des engagements réciproques, avec une gouvernance partagée.
03	Simplifier les démarches de subvention, coordonner les calendriers et éviter la répétition des mêmes informations.
04	Développer les conventions pluriannuelles d'objectifs lorsque le cadre le permet, tout en respectant l'annualité budgétaire.
05	Sécuriser les trésoreries par des décisions et versements plus précoces, des avances et des échéanciers explicites.
06	Renforcer l'accompagnement de proximité grâce à Guid'Asso, au DLA et à Prev'Asso.
07	Préserver la liberté et l'autonomie associatives : une association est un partenaire des politiques publiques, non un simple prestataire.
08	Construire avec les entreprises des partenariats fondés sur un projet, des valeurs et des apports réciproques, au-delà du financement.
09	Reconnaître et valoriser les contributions volontaires en nature, le bénévolat, les mises à disposition et le mécénat de compétences.
10	Intégrer davantage l'écoresponsabilité, l'inclusion et la participation citoyenne dans la conception des projets.



UNE ASSOCIATION EST UN PARTENAIRE DES POLITIQUES PUBLIQUES, NON UN SIMPLE PRESTATAIRE.

04 OUVERTURE INSTITUTIONNELLE

LA CAF DE LA RÉUNION

Lereprésentant de la CAF a rappelé que le territoire a besoin d'espaces où institutions, associations et collectivités peuvent se parler, s'écouter et construire ensemble. Aucun acteur ne détient seul toutes les réponses, mais la connaissance cumulée des habitants, des fragilités et des ressources du territoire permet de produire une action collective plus pertinente.

La CAF a réaffirmé sa volonté de poursuivre son partenariat avec Le Mouvement associatif de La Réunion, l'État et les collectivités. Soutenir les associations revient à renforcer le pouvoir d'agir des habitants, les solidarités et lacohésion sociale.

LA RÉGION RÉUNION

La Régiona souligné le rôle essentiel des bénévoles, dirigeants et salariés associatifs pour la cohésion sociale du territoire. Les associations œuvrent dans tous les champs : la culture, le sport, la jeunesse, la cohésion sociale, l'égalité des chances, l'environnement… La Région entend rester partenaire des associations.

La relation ne doit pas se réduire à une demande et à une réponse financière. Les dispositifs doivent être lisibles, équitables et adaptés à la diversité des structures, tout en garantissant la transparence et la bonne utilisation des fonds publics. La Région a insisté sur la complémentarité nécessaire entre financeurs et sur la reconnaissancedes associations comme forces de résistance, d'insertion et de cohésion.

LES SERVICES DE L'ÉTAT

Lesous-préfet chargé de la cohésion sociale et de la jeunesse a rappelé le poids de la vie associative réunionnaise. Lesassociations interviennent dans tous les domaines et constituent souventun relais des services publics, voire un dernier recours pour les personnes fragiles.

19 000 ASSOCIATIONS	**≈ 90** CRÉATIONS PAR MOIS	**150 000** BÉNÉVOLES

Les difficultés recensées concernent le renouvellement du bénévolat, la gouvernance, la professionnalisation, la recherche de financements, la diversification des ressources, la baisse des contrats aidés et les retards budgétaires et de versement. **Une expérimentation de simplification du traitement des demandes de subvention a été annoncée**, avec l'objectif d'alléger concrètement la charge administrative.



Guillaume LACROIX,
La Caf de La Réunion



Patricia PROFIL
La Région Réunion



Frédéric SAUTRON
La Préfecture

05 ORGANISATION DE LA JOURNÉE

Lamatinée a été consacrée à deux tables rondes : les alliances entre associations et collectivités, puis les alliances entre associations et entreprises. L'après-midi a combiné une table ronde sur les alliances avec les services de l'État et huit ateliers en petits groupes. Un espace permettait par ailleurs aux associations d'en savoir plus sur les dispositifs d'accompagnement. La journée s'est achevée par une restitution dynamique, une synthèse et un temps convivial.

Des minutes écoresponsables ont ponctué le programme. Elles ont notamment porté sur le covoiturage, les couverts et contenants réutilisables, les véhicules électriques et l'impact environnemental du textile.

Un mur des coopérations était par ailleurs disponible dans le hall d'accueil pour permettre aux associations de partager leurs besoins et ressources mobilisables : matériel inutilisé, compétences, locaux ou services.

06 TABLE RONDE 1 · ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS ET ÉTAT

Cetteséquence portaitsurlerenouvellement dudialogueetdesengagementsentre associations, collectivités territoriales et État, notamment à partir de la Charte des engagements réciproques. Les échanges ont porté sur la confiance, les financements, l'accompagnement, la territorialisation des réponses et la co-construction des politiques publiques.



Table ronde : Alliance associations / collectivités
Dialoguer pour construire ensemble la vie associative

INTERVENTIONS PRINCIPALES

INTERVENANT OU REPRÉSENTATION	POINTS ESSENTIELS
Association des maires et expérience communale	Faire confiance aux associations et les accompagner techniquement plutôt que d'exiger que chaque dirigeant devienne spécialiste de toutes les règles. Former les nouveaux élus et mutualiser les pratiques entre communes.
Ville de Saint-Paul	Environ 500 associations soutenues et un accompagnement global annoncé à hauteur de 6 M€. Mise en place d'un guichet unique, d'agents de développement par bassin de vie, de critères partagés et de futurs cafés associatifs territoriaux.
Région Réunion	Cadres d'intervention et campagnes de subvention par secteurs. Projet d'ateliers avec les services régionaux pour accompagner le montage des dossiers. Réflexion sur les conventions pluriannuelles et la simplification de certains cadres.
Département de La Réunion	Intervention dans le cadre des compétences légales, notamment sociales. Nécessité d'un dialogue anticipé, de calendriers adaptés, d'une communication claire et d'un relais par les fédérations et têtes de réseau.

INTERVENANT OU REPRÉSENTATION	POINTS ESSENTIELS
Le Mouvement associatif de La Réunion	Demande de relance et d'évaluation de la Charte des engagements réciproques, de conventions pluriannuelles d'objectifs, de versements plus précoces et d'une gouvernance partagée garantissant l'indépendance associative.

DIFFICULTÉS EXPRIMÉES PAR LES ASSOCIATIONS

- Épuisement desbénévoles confrontésà des responsabilités administratives, juridiques, sociales et financières croissantes.
- Absence de visibilité sur les financements et décalage parfois très long entre le dépôt, la notification et le versement.
- Multiplicité des formulaires et des exigences selon les financeurs.
- Difficulté à assurer la trésorerie, particulièrement pour les associations employeuses.
- Conditions de cofinancement difficiles à réunir.
- Risque d'instrumentalisation ou de transformation des associations en opérateurs de commandes publiques.
- Difficulté pour les nouvelles ou petites associations à accéder aux financements, aux réseaux et aux compétences comptables.

RÉPONSES ET PISTES FORMULÉES

Lesintervenants ont rappelé que les conventions pluriannuelles d'objectifs sont possibles, mais que les subventions restent soumises au vote annuel des collectivités. Le recours à ces conventions peut néanmoins donner un cadre, des objectifs et une trajectoire plus lisibles. La Région a indiqué travailler sur le sujet, au cas par cas.

Les dispositifs existants ont été rappelés : réseau Guid'Asso, Dispositif local d'accompagnement (DLA) porté par France Active, Prev'Asso, ou encore le service vie associative des collectivités pour celles qui en disposent. Ces dispositifs peuvent apporter des informations sur la gouvernance, le budget prévisionnel, la comptabilité, les demandes de subvention, la responsabilité des dirigeants…

Concernant les cofinancements, il a été précisé qu'ils ne sont pas systématiquement obligatoires, sauf dans certains dispositifs, notamment européens. Ils permettent toutefois aux financeurs de comprendre le tour de table et la solidité du projet.

CONSENSUS ISSUS DE LA PREMIÈRE TABLE RONDE

- Publierdescritères desubvention clairs,des objectifs compréhensibles et des dates prévisionnelles de décision et de paiement.
- Communiquer sur le calendrier des appels à projets, comme le fait l'État.
- Proportionner les exigences administratives à la taille et aux capacités de la structure.
- Accompagner les associations dans leurs démarches, sans faire à leur place.
- Former les bénévoles, mais aussi les agents territoriaux et les élus.
- Associer les acteurs associatifs au diagnostic des besoins et à la construction des politiques publiques.
- Organiser un dialogue entre élus et représentants associatifs.
- Faire de la Charte des engagements réciproques un outil territorial vivant, évalué et connu.

07 TABLE RONDE 2 · ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES

Ladeuxièmetable ronde acherchéà dépasserla relation entre demandeur et financeur. Une coopération réussie repose sur un besoin clairement identifié, un projet cohérent, des valeurs partagées, un budget réaliste, un calendrier, un responsable et une évaluation des effets produits pour mettre en avant l'impact.



TABLE RONDE 2 : Alliance associations / Entreprises
Etablir un partenariat privé : mécénat, fondations, fonds de dotation

APPORTS DES INTERVENANTS

ANGLE	ENSEIGNEMENTS
Expérience associative	Identifier les partenaires utiles avant même de finaliser le projet. Les entreprises peuvent apporter de l'expertise, du temps, de la logistique, des réseaux et une vision complémentaire.
MEDEF Réunion	L'engagement des entreprises dépend du projet, des valeurs, de l'image auprès des salariés, clients et fournisseurs. Souvent, il s'agit d'une mobilisation ponctuelle plutôt que durable.
Fonds de dotation Lesprilokèr (CHOR)	Le fonds, créé en 2024 autour de l'EPSMR et d'entreprises partenaires, soutient des projets d'intérêt général améliorant l'expérience des patients et usagers. Le besoin, le budget, le calendrier, le pilote et l'évaluation doivent être explicites.
Expertise comptable (CROEC)	Le projet associatif constitue le fil conducteur. La comptabilité doit traduire les actions, suivre les financements, sécuriser les conventions et assurer la transparence vis-à-vis des financeurs, mécènes, services fiscaux et autorités.
Relations partenariales	Une entreprise n'est pas seulement un guichet. L'association doit aussi expliquer ce qu'elle apporte : expertise sociale, liens humains, ancrage territorial, engagement des collaborateurs et contribution aux démarches RSE.

FORMES DE MÉCÉNAT ÉVOQUÉES

FORME	XEMPLES ET VIGILANCE
Numéraire	Don financier. Forme simple à retracer, mais plus difficile à mobiliser dans un contexte économique contraint.
Nature	Mise à disposition de locaux, matériels, denrées ou prestations. La valorisation et le suivi administratif doivent être documentés.
Compétences	Mise à disposition d'un dirigeant ou de salariés, ponctuellement ou sur une durée longue. Le coût doit être valorisé par l'entreprise donatrice.
Contributions volontaires	Bénévolat, temps de réunion, prêt de biens et services gratuits. Leur valorisation sous le résultat comptable rend visible la totalité des ressources mobilisées.

INTÉRÊT GÉNÉRAL ET RESCRIT FISCAL

Pour émettredesreçus fiscaux, l'association doit relever de l'intérêt général au sens fiscal, notamment par une gestion désintéressée, l'absence de cercle restreint et une activité principalement non lucrative. Le rescrit n'est pas obligatoire lorsque la situation est claire, mais il peut sécuriser une situation incertaine.

Deux démarches ont été distinguées : **le rescrit mécénat**, relatif à l'éligibilité aux dons ouvrant droit à avantage fiscal, et **le rescrit fiscalité**, qui analyse plus largement le régime fiscal de l'association. La demande doit être préparée avec rigueur, car une réponse négative prive l'association du droit concerné. L'analyse peut aussi évoluer si les activités ou le périmètre de l'association changent.

PROPOSITIONS ISSUES DE LA TABLE RONDE

- Raconter le projet de manière courte, concrète et incarnée, éventuellement au moyen d'une vidéo d'une minute.
- Organiser davantage de rencontres entre associations, entreprises et fonds de dotation.
- Développer une approche collective du mécénat pour limiter la sur-sollicitation des entreprises et mutualiser les démarches.
- Faciliter la présence de représentants du monde économique dans certaines gouvernances associatives et réciproquement.
- Développer des stages et immersions de jeunes au sein des associations en partenariat avec les entreprises.
- Ne pas attendre la clôture comptable : associer l'expert-comptable dès la construction du budget et du projet.
- Préserver l'identité et l'autonomie des associations dans toute coopération privée.

08 TABLE RONDE 3 · ASSOCIATIONS ET SERVICES DE L'ÉTAT

La troisième table ronde s'esttenue en parallèledes ateliers. Larestitution disponible souligneprincipalement la nécessité de mieux faire connaître les interlocuteurs et les dispositifs, de construire des alliances éducatives autour de l'enfant et de la famille et d'assurer une continuité d'accompagnement.

L'enfant et la famille doivent rester au centre. La connaissance mutuelle des acteurs est déterminante pour orienter correctement les publics.

Pour les usagers, l'enjeu n'est pas de maîtriser tous les dispositifs, mais d'identifier les associations, collectivités et services capables de les orienter.

En clôture, les services de l'État ont confirmé leur volonté de travailler avec les associations dans un cadre négocié, partagé, respectueux et équilibré. La liberté associative, principe constitutionnel consacré en 1971, a été rappelée comme un fondement de la République.



TABLE RONDE 3 : Alliances associations / services de l'état
Prévenir les ruptures sociales par les alliances éducatives

09 RESTITUTION DES ATELIERS

Huitateliersontétéproposés.Lesrestitutionsenregistréespermettent d'identifier les enseignements suivants.

ATELIER OU THÈME	ÉLÉMENTS RESTITUÉS
1. Accéder aux financements publics	Distinction entre subvention et appel à projets, débat et études de cas dans la posture du financeur. Les participants ont discuté du temps consacré à des demandes de subventions jugées comme répétitives, au détriment du terrain, et demandé une meilleure visibilité entre notification et versement.
2. Diversifier les sources de financement	L'hybridation du modèle économique dans un contexte associatif tendu, les avantages comparatifs des ressources financières mobilisables (autofinancement, financements publics, financements privés, financements participatifs), avec des précisions sur le cadre fiscal applicable.
3. Jeu de rôle associations / financeurs	Jeux de rôle pour comprendre les contraintes des deux parties. Importance de chiffrer tous les coûts, y compris le travail bénévole et les contributions en nature, qui peuvent dans certains cas être présentées dans le plan de financement.
4. Trouver le bon accompagnement	Rencontre et échange sur les thématiques liées à la vie associative : gouvernance, financements… Présentation de la « ligne de vie d'une association » et des accompagnements pertinents à chaque moment : Guid'Asso, Certif'Asso, DLA de France Active, Prev'Asso.
5. Transition écologique et développement durable	Découverte d'outils concrets et de bonnes pratiques pour engager son association dans une démarche quotidienne de transition écologique. Les participants ont pu se familiariser avec les 17 ODD.
6. Rapport d'activités : valoriser les actions de son association et raconter son impact	Le rapport d'activité n'est pas un simple compte rendu de ce qui a été fait. Partage de la règle des 3P pour valoriser les actions et démontrer l'utilité de l'association. Présentation de l'outil NOURA pour mesurer l'impact.
7. Parcours d'engagement : accompagner, valoriser les bénévoles	Pour susciter un engagement durable, il faut permettre aux personnes d'agir sur ce qu'elles aiment et sur ce qui a du sens pour elles. Les participants ont découvert un jeu de tri collaboratif pour accueillir, accompagner et valoriser le parcours bénévole. Progression depuis l'information, la consultation, la concertation puis l'influence ou le contrôle citoyen.
8. Handi Poursuite : déconstruire les préjugés	Jeu de sensibilisation au handicap disponible en format numérique, plateau ou animation extérieure. Semblable à un jeu de l'oie, le but d'Handipoursuite est d'avancer jusqu'à la case centrale en cumulant le maximum de points et de connaissances sur l'emploi et le handicap. Le jeu propose plusieurs catégories de questions : le handicap en général, le handicap en emploi, « croyez-vous que », les personnages et œuvres célèbres, la reconnaissance du handicap.



Atelier : *Trouver le bon accompagnement - dispositifs et solutions pour les associations*



Atelier : *Rapport d'activités : valoriser les actions de l'Association et raconter son impact*



Atelier : *Accéder aux financements publics*



Atelier : *Engager son association dans une transition écologique vers un développement durable*

10 CONCLUSION

Laconférence a confirmé un besoin fort de rencontres, de dialogue direct et de coopération concrète. **Les associations ne demandent pas uniquement davantage de financements** : elles demandent de la visibilité, de la simplicité, des délais maîtrisés, une reconnaissance de leur expertise et le respect de leur autonomie.

Les partenaires publics ont rappelé leur responsabilité dans l'utilisation des fonds publics, mais aussi leur devoir d'accompagnement. Les acteurs économiques ont montré que la coopération peut prendre de nombreuses formes : financement, compétences, réseau.

La co-construction de l'événement, menée avec plus de quarante structures, constitue une illustration de la méthode défendue : **travailler ensemble, afin de renforcer la vie associative réunionnaise.**



Les organisateurs remercient l'ensemble des participants, intervenants, animateurs, membres du comité technique, partenaires financiers, équipes de la DRAJES, structures présentes, réseau Guid'Asso, jeunes en Service Civique écologique, équipe technique de la régie, personnes mobilisées pour le mur des coopérations et stagiaires DESJEPS en formation ayant assuré les restitutions.

REMERCIEMENTS

AUX PARTENAIRES QUI ONT CONTRIBUÉ AUX TEMPS FORTS DE LA JOURNÉE

AINSI QU'AUX DESJEPS ET SERVICES CIVIQUES ÉCOLOGIQUES

AUX PARTENAIRES QUI ONT APPORTÉ LEUR SOUTIEN FINANCIER

